

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS L'ONTARIO.

Nous consignons une importante lettre concernant l'enseignement du français dans l'Ontario. Elle sera utile aux paroisses du diocèse situées dans cette province.

M. l'abbé A. M. Chainé, curé d'Arnprior, diocèse de Pembroke, ayant écrit à Sir James Whitney touchant le droit d'enseigner le français dans l'école séparée de sa paroisse, le premier ministre lui fit adresser la réponse suivante:

ONTARIO. Department of Education. Toronto, July 25th, 1911.

Rev. and Dear Sir: —

I am directed by the Prime Minister, Sir James Whitney, to acknowledge your letter of the 21st, and to state that no change has been made in the School Law or the Departmental Regulations affecting the study of the French language in the schools.

I am directed to point out that the question is one entirely under the control of the Board of Trustees.

I have the honor to be
Your obedient servant,

A.-H. COLQUHOUN,
Deputy Minister of Education.

D'après cette lettre officielle toute la question de l'enseignement du français à l'école dans l'Ontario est pratiquement du ressort des commissaires. Cet enseignement est donc *légal*. Et comme il n'y a pas eu de modification à la loi scolaire, ce droit existait depuis longtemps, c'est-à-dire depuis l'entrée de la province dans la Confédération en 1867. Les Canadiens-Français de l'Ontario, en réclamant l'enseignement du français à l'école, ne font donc que revendiquer un droit naturel, constitutionnel et acquis.

PROFESSION RELIGIEUSE A LA CATHEDRALE.

Le 14 août S. G. Mgr l'Archevêque, faisant revivre une ancienne coutume et voulant donner aux si méritantes Sœurs Grises de Montréal un nouveau témoignage de reconnaissance pour les importants services qu'elles rendent à l'Eglise de l'Ouest depuis 1844, a présidé une cérémonie de profession religieuse dans la Cathédrale. Huit Sœurs Grises de la Maison-Vicariale ont prononcé leurs vœux. La Rde Sœur Jude, (Marie-Louise-Alice Fontaine,) auxiliaire, a prononcé ses vœux perpétuels et les Rdes Sœurs, dont les noms suivent, leurs premiers vœux: Sœur Kristoff, (Lizzie Kristoff,) de Kaposvar, Sask., Sœur Ste-Solange, (Anna Decelles,) de St-Antoine d'Aubigny, Man., Sœur Lemay, (Blanche Champagne,) de St-Norbert, Man., Sœur Ste-Eléonore, (Rosanna Lavallée,) de Starbuck, Man., Sœur St-Célestin,